

## **INSCRIPTION**

Les inscriptions ne seront effectives qu'après réception de la **FICHE D'INSCRIPTION** accompagnée de l'ensemble des documents obligatoires ci-dessous désignés :

### **POUR UN LOCATAIRE :**

**Au même nom :** Le Bail ou une Attestation du Propriétaire avec sa pièce d'identité et impérativement une copie de la dernière taxe foncière - Un RIB ou RIP complet - Une pièce d'identité

A prévoir également : 50 euros de frais par compteur - Le nom de l'ancien abonné ou le numéro du compteur

### **POUR UN NOUVEAU PROPRIETAIRE :**

**Au même nom :** Le permis de construire ou un acte notarié dans le cadre d'un changement de propriétaire – Un RIB ou un RIP complet - Une pièce d'identité

A prévoir également : 50 euros de frais par compteur – Le nom de l'ancien abonné ou le numéro du compteur

### **POUR UN PROPRIETAIRE DEJA INSCRIT (REOUVERTURE) :**

**Au même nom :** la taxe foncière – Un RIB ou un RIP complet – Une pièce d'identité

### **POUR UNE SOCIETE :**

**Au nom de la société :** Un extrait KBIS – Un RIB ou un RIP complet – Le bail ou le permis de construire, une attestation du propriétaire avec sa pièce d'identité et impérativement une copie de la dernière taxe foncière – La pièce d'identité du gérant

A prévoir également : 50 euros de frais par compteur – Le nom de l'ancien abonné ou le numéro du compteur.